

**Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration de l'APR-UQAM
tenue le mercredi 1^{er} avril 2026 à 10h00 par Zoom**

Présences : Nicole Carignan
Claude Felteau
René Ferland
Winnie Frohn
Lucie Lamontagne
Jean-Guy Prévost
Marjolaine St-Pierre

Observateur(rice) : Diane Marcotte
José E. Igartua

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 mars 2026
3. Affaires en découlant
4. Informations
 - 4.1 Informations de la présidente
 - 4.2 Informations du registraire
 - 4.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM
5. États financiers et prévisions budgétaires
6. Bulletin
7. Bourses de l'APR-UQAM et campagne de financement
8. Comité de communications
9. Activités culturelles et sociales
 - 9.1 Activités 2025-2026
 - 9.2 Projet Solidarité
10. Préparation de l'Assemblée générale du 13 mai 2026
 - 10.1 Projet d'ordre du jour
 - 10.2 Présidence d'assemblée, présidence d'élections et scrutateurs
 - 10.3 Rapport d'activités 2025-2026
 - 10.4 Sélection de membres honoraires
 - 10.5 Invitation des membres à l'assemblée générale
 - 10.6 Information sur les états financiers annuels et rapport du vérificateur
 - 10.7 Sélection des candidatures pour le conseil d'administration de 2026-2027
 - 10.8 Documents à préparer pour envoyer aux membres pour l'assemblée générale
11. Divers
 - 11.1 Remerciements à Winnie Frohn

1. Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Marjolaine St-Pierre, appuyée par René Ferland, l'ordre du jour de la réunion du 1er avril 2026 est adopté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 4 février 2026

Sur proposition de Jean-Guy Prévost, appuyée par Marjolaine St-Pierre, le procès-verbal de la réunion du 4 mars 2026 est adopté à l'unanimité.

3. Affaires en découlant

La présidente rapporte que le protocole pour la subvention de l'UQAM aux activités de l'APR-UQAM a été signé le 5 mars 2026 avec Madame Annie Poirier, vice-rectrice au Développement humain et organisationnel.

4. Informations

4.1 Informations de la présidente

Les différents points d'information seront annoncés dans les rubriques correspondantes indiquées dans l'ordre du jour.

4.2 Informations du registraire

Le registraire, Jean-Guy Prévost, annonce qu'en date du 31 mars 2026, l'APR-UQAM comptait 262 membres actifs, dont deux nouveaux membres qui se sont inscrits pour l'année 2026-2027.

Depuis la réunion du conseil d'administration du 4 mars 2026, des messages ont été envoyés à tous les membres cotisants de l'APR-UQAM, soit : l'infolettre no 5, l'avis de décès de Francine Descarries et le message annonçant la parution du bulletin no 90.

Le 1^{er} avril était la date prévue pour l'ouverture des inscriptions pour l'année 2026-2027. Le webmestre et José E. Igartua ont remarqué un problème technique au niveau de l'inscription via le site web. Un appel a été immédiatement envoyé au Service de l'audiovisuel et la situation a été corrigée durant la journée. L'avis de renouvellement des inscriptions 2026-2027 peut donc être envoyé.

Par ailleurs, le registraire sera absent du pays dans les prochains jours et il a été décidé d'attendre son retour et de retarder un peu l'envoi de l'infolettre no. 6. De la même façon, compte tenu de l'assemblée générale du 13 mai prochain, l'infolettre no 7 sera envoyée peu après et pourra contenir alors un article sur l'assemblée générale.

Concernant les informations nécessaires pour le rapport d'activités 2025-2026, le registraire est en attente d'informations complémentaires en provenance de l'UQAM, afin de compléter sa section du rapport annuel d'activités.

4.3 Informations sur le site web de l'APR-UQAM

Le webmestre a mis à jour, sur le site web, les procès-verbaux et les récents hommages aux professeur.e.s décédé.e.s. Il devrait recevoir sous peu les autres hommages en cours de rédaction, même si les noms des personnes décédées seront déjà indiqués dans le prochain Bulletin. Il attend aussi le compte-rendu de l'activité 'musique-cinéma muet' avec le film La ruée vers l'or de Charlie Chaplin.

5. États financiers et prévisions budgétaires

Le trésorier, Claude Felteau présente la première version des documents financiers de l'année 2025-2026. Les recettes pour l'année budgétaire 2025-26 ont atteint 27,140\$ en incluant les deux subventions de l'UQAM, les commandites et les frais d'inscription pour les fêtes du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM. La contribution de l'UQAM est de 5,500\$, ce qui inclut le montant de \$2 000\$ donné à l'automne 2025 et le montant de 3,500\$ reçu récemment. Les déboursés se chiffrent à environ 25,959\$, ce qui inclut les dépenses non récurrentes pour les fêtes du 35^e anniversaire. Le surplus d'opérations se situe à environ 1 182\$. L'état des résultats tient compte des dépenses qui ne sont pas encore facturées mais aussi des revenus et des dépenses de l'activité 'musique-cinéma muet'.

Le trésorier explique que l'on peut remarquer des petites variations dans le montant des cotisations des membres. Ces variations résultent du délai dans le transfert des revenus et dépenses dans le compte UBR par le service des finances de l'UQAM.

L'analyse du bilan montre un actif total de 24 433\$ dont 11,373\$ dans le compte Desjardins et de 13,060\$ dans le compte UBR de l'UQAM. Les dépenses sont payées plus fréquemment à partir du compte Desjardins qu'à partir du compte UBR.

Grâce aux revenus des commandites pour la fête du 35^e anniversaire et de la subvention de l'UQAM, les avoirs de l'Association ont légèrement augmenté au lieu de diminuer comme initialement prévu à la suite des dépenses attendues pour la fête du 35^e anniversaire de l'APR-UQAM.

Le trésorier a ensuite présenté un budget pour la prochaine année. Les membres du conseil d'administration ont discuté de plusieurs points du budget pour tenir compte des changements et des ajustements prévisibles dans les dépenses résultant de la nécessité de maintenir un certain nombre de copies du bulletin sous forme papier destinées à des entités administratives et des changements éditoriaux possibles dans les prochains bulletins. Des prévisions de coût de nouvelles activités en développement par le comité Solidarité en lien avec le développement de la Faculté des sciences de la Santé ont aussi été discutés. Les prévisions budgétaires ont été modifiées en séance par le trésorier.

Résolution CA2025-26-09 Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice 2026-2027

Attendu l'article 4.6 c) des Règlements généraux qui établit que le conseil d'administration est responsable de l'adoption des prévisions budgétaires, incluant le montant de la cotisation annuelle des membres;

Attendu les discussions tenues en séance;

Il est proposé par Claude Felteau, appuyée par Nicole Carignan, d'adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice 2026-2027, telles que présentées et modifiées en séance par le trésorier de l'Association.

Adoptée à l'unanimité

6. Bulletin

Winnie Frohn a mentionné qu'il devra y avoir des modifications dans la façon de faire pour certaines rubriques du Bulletin. À la rubrique In memoriam, la photo du ou de la décédé.e sera mise dans le Bulletin, mais les hommages seront disponibles dans le site web de l'Association, en même temps que l'envoi du bulletin ou quelques jours plus tard dès que le texte aura été reçu.

Après discussion par les membres du conseil d'administration, il a été décidé que le bulletin sous forme PDF sera envoyé aux membres dès qu'il sera prêt, même si le format papier n'est pas encore imprimé. Le bulletin sera déposé sur le site web un peu plus tard après l'impression du format papier. Cette façon de faire permet de donner la priorité aux membres cotisants de l'APR-UQAM.

En guise de remerciements, la présidente ajoute qu'une copie du dernier Bulletin a été envoyée à Alain Saulnier, Ghayda Hassan et Sophie Duchesneau pour qu'ils puissent lire le compte-rendu de leur présentation respective.

7. Bourses APR-UQAM

Un suivi sera demandé à la Fondation UQAM au sujet de la campagne de dons pour les bourses APR-UQAM d'ici l'envoi de la prochaine Infolettre.

Une correction au protocole d'entente pour les bourses de l'APR-UQAM a été demandée à la Fondation UQAM et nous devrions avoir prochainement le document pour signature. En pratique, la Fondation UQAM applique déjà les nouvelles clauses dans la campagne actuelle de dons.

Le comité d'évaluation des dossiers de demandes de bourses APR-UQAM se réunira par Zoom le 9 avril prochain.

8. Comité des communications

Le comité des communications n'a pas tenu de réunion durant le mois de mars, mais la prochaine réunion est prévue peu de temps après l'assemblée générale annuelle de 2026.

9. Activités culturelles et sociales

9.1 Activités 2025-2026

La présidente, Nicole Carignan, rapporte que l'activité 'musique-cinéma muet' avec la projection du film 'La ruée vers l'or' de Charlie Chaplin a été un franc succès, puisque plus de 70 membres de l'APR-UQAM, de l'APRÈS L'UQAM, de l'ACRUQAM et de l'Association des professeures et professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM) ont assisté à cette représentation. Le pianiste en résidence à la cinémathèque, Gabriel Thibaudeau, a animé la séance et a répondu aux questions des participants. Environ 25 personnes se sont retrouvées au restaurant français Le Molière. Il y a plusieurs photos prises durant l'activité qui seront prochainement disponibles sur le site web.

Concernant les activités culturelles et sociales pour l'année 2026-2027, Marjolaine St-Pierre et Nicole Carignan planifient une rencontre pour en discuter le 21 avril 2026. La présidente a aussi demandé des suggestions aux membres du CA afin de pouvoir commencer une planification des prochaines activités. Elles prévoient faire des propositions pour la prochaine réunion du conseil d'administration le 22 avril 2026. La présidente a expliqué que des montants ont été budgétés pour des activités sous forme bimodale, donc en ligne et en présentiel, pour le soutien technique.

9.2 Projet Solidarité

Le projet Solidarité a planifié un atelier avec l'organisme *Educaloi* sur l'aide médicale à mourir qui se tiendra le mercredi 6 mai à 13h30. Une invitation sera prochainement envoyée aux membres. Le comité travaille à la planification d'un nouveau plan d'activité qui sera présenté lors de l'assemblée générale.

10. Préparation de l'assemblée générale du 13 mai 2026

10.1 Projet d'ordre du jour

La secrétaire, Lucie Lamontagne, a fait état de l'avancement des préparatifs pour l'assemblée générale annuelle du 13 mai 2026. Un projet d'ordre du jour est déjà préparé et sera envoyé à la présidente et au registraire pour correction. Il sera alors présenté lors de la prochaine réunion du CA le 22 avril 2026.

10.2 Présidence d'assemblée, présidence d'élections et scrutateurs

La présidente indique qu'elle a fait des démarches avec un retraité pour la fonction de président d'assemblée, elle est en attente de sa réponse.

En ce qui concerne le président d'élection, José E. Igartua a accepté cette tâche encore cette année. Les scrutateurs seront choisis s'il y a effectivement une élection.

10.3 Rapport d'activités 2025-2026

La secrétaire rapporte que la rédaction du rapport d'activités de 2025-2026 est passablement avancée. Il reste quelques sections à compléter par certains membres du conseil d'administration dès que toutes les informations nécessaires seront disponibles. Une première étape de correction va débiter incessamment.

10.4 Sélection de membres honoraires

Cette année, le conseil d'administration a décidé d'honorer le travail exceptionnel durant plusieurs années de certains membres de l'APR-UQAM. Comme il n'y a pas eu d'attribution du statut de membre honoraire en 2024-2025, le conseil d'administration a décidé d'offrir cette année ce statut à plus de 3 membres. Après discussion des réalisations et mérites des membres proposés, le conseil d'administration a retenu quatre personnes méritant une telle reconnaissance.

Ainsi, le statut de membre honoraire a été attribué à Michel Tousignant (à titre posthume), à Louise Dupuy-Walker, à José E. Igartua et à Anne Rochette.

Résolution CA2025-26-10 Attribution du statut de membre honoraire à Michel Tousignant

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'Association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de Michel Tousignant aux activités de l'APR-UQAM puisque ce dernier a siégé au conseil d'administration de 2014 à 2022, a été directeur du Bulletin « Pour la suite du monde » de 2013 à 2018, s'est impliqué dans la création du Projet Solidarité dont il a occupé la présidence et a participé activement aussi au club de lecture de l'APR-UQAM depuis sa création.

Il est proposé par Nicole Carignan, appuyée par Marjolaine St-Pierre, d'attribuer le statut de membre honoraire à Michel Tousignant (à titre posthume) en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2025-26-11 Attribution du statut de membre honoraire à Louise Dupuy-Walker

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'Association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de Louise Dupuy-Walker aux activités de l'APR-UQAM puisqu'elle a été membre du conseil d'administration de 2003 à 2009, membre du comité des activités culturelles et sociales de 2004 à 2017, membre fondatrice du Projet Solidarité de 2017 à 2026 et membre des comités organisateurs de la Fête du 15^e et du 25^e anniversaire de l'APR-UQAM.

Il est proposé par Winnie Frohn, appuyé par Claude Felteau, d'attribuer le statut de membre honoraire à Louise Dupuy-Walker en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2025-26-12 Attribution du statut de membre honoraire à José E. Igartua

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'Association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de José E. Igartua aux activités de l'APR-UQAM puisqu'il a participé au conseil d'administration de 2022 à 2025 et a assumé la fonction de webmestre durant laquelle il a orchestré la mise en place du site internet web modernisé et sécurisé permettant de faciliter les

inscriptions à l'APR-UQAM, le paiement de la cotisation par carte de crédit, l'inscription aux activités sociales et culturelles proposées et, éventuellement, le paiement des frais de participation. Il a été membre du comité des communications et a été impliqué dans la révision de tous les documents produits par l'APR-UQAM. Depuis son départ du conseil d'administration, il a continué à agir comme personne-ressource importante dans les plusieurs activités du CA.

Il est proposé par Jean-Guy Prévost, appuyé par Claude Felteau, d'attribuer le statut de membre honoraire à José E. Igartua en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution CA2025-26-13 Attribution du statut de membre honoraire à Anne Rochette

Attendu les Règlements généraux de l'APR-UQAM adoptés par le conseil d'administration le 7 avril 2021 et ratifiés par l'assemblée générale le 19 mai 2021;

Attendu l'article 2.3 des Règlements généraux qui stipule que l'Association peut offrir le statut de membre honoraire à tout membre actif qu'elle désire honorer;

Attendu la résolution CA2023-24-11 qui confie le soin au conseil d'administration d'accorder le statut de membre honoraire après étude des candidatures soumises;

Attendu le souhait du conseil d'administration d'honorer la contribution exceptionnelle de Anne Rochette aux activités de l'APR-UQAM de par sa participation au conseil d'administration de 2018 à 2025, comme responsable des bourses APR-UQAM et de l'entente du fonds capitalisé, comme secrétaire puis registraire et comme représentante de l'APR-UQAM auprès de la FRUQ et de l'ARUCC. Elle s'est impliquée dans la mise à jour des règlements généraux de l'APR-UQAM en 2021. Elle a grandement participé à la mise en place d'un système informatisé sécuritaire d'inscription des membres. Elle s'est investie dans la révision linguistique des textes produits par le Conseil d'administration et des textes publiés dans le Bulletin durant toutes ces années. Elle a aussi travaillé avec beaucoup de conviction et d'ardeur au Comité sur le membership et le mode de financement de l'APR-UQAM qui a mené à un protocole d'entente avec l'UQAM.

Il est proposé par Claude Felteau, appuyé par Jean-Guy Prévost d'attribuer le statut de membre honoraire à Anne Rochette en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle à l'APR-UQAM.

Adoptée à l'unanimité.

10.5 Invitation des membres à l'assemblée générale

La secrétaire indique que l'invitation des membres à l'assemblée générale est presque complétée. Le lunch a déjà été commandé chez le traiteur Robert Alexis, le même serveur qui a servi lors de la fête du 35^e anniversaire. Par contre, le nombre de convives devra être confirmé avant le mercredi 29 avril et les membres doivent recevoir l'invitation avant ou le vendredi 24 avril, pour être en mesure de confirmer leur présence à temps.

10.6 Information sur les états financiers annuels et rapport du vérificateur

Le trésorier, Claude Felteau, indique que les documents financiers seront prochainement envoyés à l'observateur aux comptes, Louis Jolin, et qu'ils pourront être adoptés à la prochaine réunion du conseil d'administration à la suite de la réception du rapport de M. Jolin.

10.7 Sélection des candidatures pour le conseil d'administration de 2026-2027

Une première discussion a eu lieu entre les membres du conseil d'administration actuel sur leur intention de renouveler ou non leur mandat. À l'exception de Winnie Frohn qui avait avisé le conseil d'administration depuis plusieurs semaines de son intention de ne pas renouveler son mandat, tous les autres membres du CA ont accepté de se représenter encore une autre année.

10.8 Documents à préparer pour envoyer aux membres pour l'assemblée générale

À titre d'information, la secrétaire a fait la liste des documents qui doivent être terminés et acceptés lors de la réunion du conseil d'administration le 22 avril 2026 afin de pouvoir être acheminés aux membres dans les délais prescrits par les règlements de l'APR-UQAM. Il s'agit donc, de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 13 mai 2026; du procès-verbal de l'assemblée générale du 14 mai 2025; du Rapport d'activités de l'APR-UQAM 2025-2026; de la liste des résolutions à présenter à l'assemblée générale; de la liste des candidatures pour le prochain conseil d'administration; du rapport de l'observateur aux comptes; des états financiers annuels et des prévisions budgétaires et des documents sur la Politique de l'APR-UQAM concernant la protection des renseignements personnels.

11. Divers

11.1 Résolution de remerciements à Winnie Frohn

Résolution CA2025-26-14 Motion de remerciement à Winnie Frohn pour son travail de directrice du Bulletin de l'APR-UQAM

Attendu le travail de Winnie Frohn comme directrice du Bulletin depuis 2022 jusqu'à ce jour;

Attendu le développement de nouvelles rubriques ou dossiers, l'organisation des informations et surtout la qualité exceptionnelle de la présentation du Bulletin sous sa direction;

Attendu l'efficacité, la disponibilité et la gentillesse avec lesquelles elle a accompagné les participants à la recherche et à la rédaction des différentes rubriques du Bulletin;

Il est proposé par René Ferland, appuyé par Lucie Lamontagne, de remercier chaleureusement notre collègue Winnie Frohn pour tout son travail comme directrice du Bulletin de 2022 à 2026.

Adoptée à l'unanimité

Aucun autre sujet n'a été proposé et discuté.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12h28.